

### La nouvelle concertation : en 8 semaines et pas une de plus !

C'est un calendrier très resserré qui a été décidé par la Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse afin de lancer la concertation visant à provoquer un « sursaut d'autorité » à l'école. Cela fait suite notamment au discours du Premier ministre, Monsieur ATTAL, deux semaines auparavant, qui avait annoncé plusieurs mesures dans le but d'endiguer la violence chez les jeunes.

Le 3 mai, lors d'une visioconférence réunissant des recteurs, des organisations syndicales, et entre autres des associations de parents d'élèves, Madame BELLOUBET a présenté les enjeux, les modalités et le calendrier de cette concertation, en requérant des acteurs une « participation active ». Ainsi, pour le 20 juin, en quelques 8 petites semaines, les participants devront faire des propositions sur les questions suivantes : comment responsabiliser les élèves ? Comment mieux impliquer et responsabiliser les parents ? Comment faire de l'école un lieu encore mieux protégé et qui protège toujours mieux ?



Notre ministre a tout de même précisé que les propositions issues de cette concertation devaient être réalistes d'un point de vue juridique et budgétaire ainsi qu'opérationnelles. Elle demande aussi de profiter de cette concertation pour faire « remonter ce qui fonctionne déjà, ce qui mérite d'être creusé et ce qui nécessite des évolutions réglementaires ou des évolutions de normes ». Dans sa grande bonté, Madame BELLOUBET a soumis des pistes de réflexions aux participants comme « l'harmonisation du régime de punitions scolaires », « l'instauration de pause numérique au collège ».

Ainsi en 8 semaines, et pas une de plus, les « acteurs du terrain » devront s'être concertés pour apporter les solutions à la question épineuse de « l'autorité » à l'école.

Le SYNEP CFE-CGC dénonce non seulement ce laps de temps bien trop court mais également le fait que nos gouvernants se défaussent de leurs responsabilités car, en réalité, ils n'ont rien de concret à proposer ! Mais, visiblement, ce ministère aime lancer des sujets infaisables et surtout sans délai raisonnable de réflexion.

Annoncer aussi que les « propositions devront être réalistes » nous fait hurler de rire dans la mesure où, depuis pas mal de temps, presque rien n'est réaliste quand il s'agit des sujets liés à l'école !

Sylvie TUROWSKI

\* \*

### Billet d'humeur d'Evelyne du 12 mai 2024

ATTENTION ! Question autorité à l'école, élèves et parents vont voir ce qu'ils vont voir !

[https://www.synep.org/evelyne\\_2024.htm#ncruspqjww](https://www.synep.org/evelyne_2024.htm#ncruspqjww)

### **La rue de Grenelle est en ébullition : les idées de génie n'ont jamais atteint un tel paroxysme !**

Au mois d'avril, Madame BELLOUBET proposait une « pause numérique » pendant les 8 heures quotidiennes du collège assurant que l'impact des réseaux sociaux auprès des jeunes était absolument dramatique ».

Depuis, l'idée a fait son chemin rue de Grenelle car la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse envisage d'expérimenter l'installation de casiers dédiés pour y laisser les portables à l'entrée de l'établissement.

Au SYNEP CFE-CGC, nous aurions presque envie de crier au génie car cette idée a dû prendre des semaines intenses de réflexion et on imagine aisément les nuits sans sommeil qui ont dû être celles de notre ministre : notamment à échafauder des plans de dispositions de ces casiers en question, d'imaginer le personnel qui devra être mobilisé pour récupérer les téléphones avant le début des cours, d'envisager d'éventuels vols ...

Mais Madame la ministre peut retrouver son sommeil serein car cela n'a aucune chance de fonctionner (hormis peut-être dans de très petits établissements) et au SYNEP CFE-CGC, nous pensons qu'elle n'a pas envisagé que nos jeunes avaient souvent une imagination très débordante et qu'elle n'est pas à l'abri de « faux » téléphones déposés dans les casiers alors que les « vrais » seront enfouis au fond du sac à dos. Mais peut-être que des portiques de détection (comme dans les aéroports) sont actuellement en réflexion ainsi que le recrutement de personnels chargé de scanner chaque élève avant leur entrée en classe.

En fait, nous suggérerions bien à notre ministre de revoir les horaires d'entrée car, à ce rythme, les élèves devront arriver au moins une heure avant afin de ne pas être en retard en classe. Mais cette idée est peut-être déjà contenue dans la future « présence des élèves de 8h à 18h dans les collèges » : les élèves seront alors prêts pour le décollage...pardon...pour leur cours !

**Sylvie TUROWSKI**

\* \*

### **Préconisation de parlementaires : changement des seuils des CSE**

Pour simplifier la vie des PME (Petites et Moyennes Entreprises) un rapport parlementaire de février préconise de relever le seuil de 50 à 250 salariés rendant obligatoire la création d'un CSE aux prérogatives « renforcées ». Autrement dit, de 50 à 249 salariés, les salariés n'auraient qu'un CSE limité pour l'essentiel aux prérogatives des anciens délégués du personnel et n'auraient donc pas accès à la base de données sociales et économiques ni à l'attribution du budget de fonctionnement.

**La CFE-CGC en appelle à la raison de tous pour simplifier la vie des entrepreneurs sans réduire à néant le dialogue social et sacrifier la protection des intérêts des salariés !**

**Evelyne CIMA**